

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 FEVRIER 2021**

L'an deux mil vingt et un, le **23 FEVRIER**, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	17/02/2021
Présents :	22	Date d'affichage :	17/02/2021
Votants :	23	Date de publication :	25/02/2021

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, BELMONTE Sophie, DECHANOZ Sylvie; DEVELAY Fabienne, FRANCO Maëlle, GARNIER Sophie, HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie ; SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina ; Messieurs BEKHIT Thierry, DESCAMPS Gil ; DI CIOCCIO Piétro ; DUHAMEL Gaël, GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain, MARTELIN Yves ; MOLLARD Yoann, NESMOZ David, REIX Stéphane, ROMANOTTO Nicolas, TORRES Jérôme

Etaient absents excusés : GEORGES Corinne (pouvoir à A. Leroux)

Secrétaire de séance : Yves MARTELIN

DELIBERATION n° 2021-015

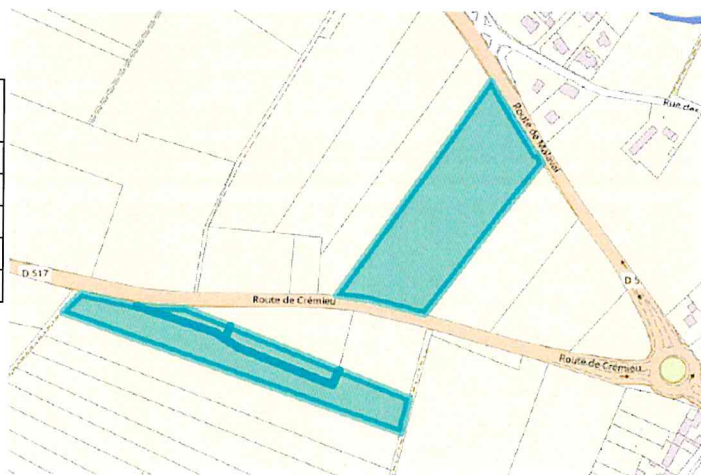
FINANCES
Acquisition de parcelles de la succession RABATEL

Rapporteur : Jérôme GRAUSI

La commune souhaite se porter acquéreur de quatre parcelles faisant partie de la succession de Madame RABATEL Nicole afin de compléter le projet d'acquisition des parcelles de la succession SEILLET Zélie qui avait été décidée par délibération n° 2019-098 du 28/10/2019.

Ces parcelles ont été léguées aux Apprentis d'Auteuil qui accepteraient de les céder à la commune pour un prix total de 9 745 €.

Section	N° de parcelle	Lieu dit	Superficie
AN	63	Sablon et Chêne Rond	1 515 m ²
AN	64	Sablon et Chêne Rond	724 m ²
AN	350	Sablon et Chêne Rond	8 801 m ²
AS	631	Malaval	16 751 m ²
		Surface totale	27 791 m ²



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Par : 23 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

- ↪ **DECIDE** de d'acquérir les parcelles de la succession RABATEL Nicole telle que décrite ci-dessus au prix total de 9 745 €
- ↪ **DIT** que les frais de notaire sont à la charge de la commune
- ↪ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces se rapportant à cette acquisition

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

